



Dynamique des arts et intérêt public



PLAN D'ACTION 2014-2020



**ONTARIO ARTS COUNCIL
CONSEIL DES ARTS DE L'ONTARIO**

an Ontario government agency
un organisme du gouvernement de l'Ontario



Des violonistes de l'Orchestre national des jeunes du Canada en concert dans le cadre d'un programme estival de formation tenu à l'Université Wilfrid Laurier de Waterloo. (Photo : Claus Andersen)

Couverture, en haut : À l'arrière-plan, à partir de la gauche : Jamie Maczko, Louis Laberge-Côté, Ana Groppler, Michael Caldwell, Daniel McArthur, Kate Holden, PJ Prudat, Brendan Wyatt et (à l'avant-plan) Keith Barker, dans *A Soldier's Tale*, production de théâtre de danse conçue par Signal Theatre et présentée au Fleck Dance Theatre de Toronto. (Photo : David Hou)

Couverture, en bas : Nombreux sont ceux venus écouter la « chorale de plaintes » qui s'est produite sur la scène Redpath du centre Harbourfront dans le cadre des célébrations de la Fête du Canada. (Photo : Roman Sekyrka)

Généralités

Cela fait plus de 50 ans que le Conseil des arts de l'Ontario (CAO) tient un rôle essentiel dans l'aide à la croissance et à la réussite du milieu des arts de la province. Créé en 1963, le CAO a pour mandat de *favoriser la création et la production d'œuvres artistiques au profit de tous les Ontariens*.

Grâce à l'investissement à long terme accordé au CAO par le gouvernement de l'Ontario, la province a pu se doter d'une infrastructure artistique particulièrement solide que de nombreuses instances tiennent en haute estime. Le personnel du CAO gère plus de 60 programmes de subvention, tandis que le conseil d'administration, composé de 12 membres bénévoles nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil de l'Ontario, encadre les politiques et la gouvernance du CAO.

Les programmes de subvention du CAO soutiennent les disciplines artistiques – arts médiatiques, arts visuels, danse, littérature, métiers d'art, musique, théâtre – et les arts multidisciplinaires. Certains programmes sont axés sur des activités artistiques particulières – notamment l'éducation artistique, les arts communautaires – ou des domaines précis, comme le développement des compétences, le développement de l'auditoire, les tournées, la diffusion. D'autres programmes ont des objectifs particuliers, comme le programme Arts du Nord, qui vise uniquement les artistes et les groupes artistiques du nord de l'Ontario, et Accès et évolution professionnelle, qui finance les activités de perfectionnement des professionnels des arts autochtones et des professionnels des arts de la diversité culturelle. Le CAO a aussi deux bureaux axés spécifiquement sur les arts autochtones et les arts francophones. Un nombre croissant d'artistes et d'organismes artistiques ontariens travaillent dans l'interdisciplinarité et passent sans peine d'une forme artistique à l'autre. Outre leur nature inclusive, les programmes du CAO répondent aux besoins des organismes artistiques et des artistes qui mettent au point de nouvelles méthodes de travail, de création et de présentation.

Le CAO attribue des fonds publics aux arts de façon responsable et transparente selon un processus d'évaluation par les pairs rigoureux. Chaque année, des centaines d'artistes, de professionnels des arts et de représentants communautaires en exercice de toute la province aident le CAO à évaluer les demandes de subvention. L'évaluation par les pairs se fait par l'entremise de jurys, de comités d'évaluation et de tiers recommandataires. Les demandes de subvention sont évaluées en fonction de leur mérite et de leur impact artistiques, de leur viabilité administrative et de leur contribution aux arts et au public de l'Ontario.

Introduction

Dynamique des arts et intérêt public poursuit le travail entrepris dans le cadre des deux plans stratégiques précédents du CAO, *Connexion et créativité* (2008-2013) et *Vigueur et stabilité* (2003-2006). Notre engagement à l'égard de certains groupes prioritaires se trouve dans les bases établies par ces deux plans.

Dynamique : mot qui reflète les qualités indispensables à la vitalité du secteur des arts, notamment le mérite artistique, la pertinence, l'impact, la prise de risque et l'efficacité.

Les objectifs et stratégies fixés dans ce plan reposent sur le plan d'équité du CAO, approuvé par le conseil d'administration en octobre 2013 (voir le plan d'équité au complet à la page 26).

Le CAO dispose de deux atouts qui renforcent son plan pour l'avenir :

- Il est doté d'un personnel, d'administrateurs et de pairs évaluateurs compétents et dévoués sans lesquels il ne pourrait pas mener à bien son mandat.
- Il souscrit à un processus d'évaluation par les pairs indépendant du gouvernement dans le cadre duquel les demandes sont évaluées par des artistes et des professionnels des arts compétents et expérimentés.



Des danseurs de Ballet Jörgen Canada ont fait une présentation sur les principes fondamentaux du ballet à la bibliothèque Izaak Walton Killam lors d'une tournée à Yarmouth, en Nouvelle-Écosse. (Reproduction autorisée par Ballet Jörgen Canada)



Projection du film *Brothers Hypnotic*, de Reuben Atlas, dans le cadre du programme *Docs at Dusk* du festival Hot Docs à Toronto. (Photo : John Barduhn)

Mandat

Le mandat du CAO consiste à favoriser la création et la production d'œuvres artistiques au profit de tous les Ontariens.

Vision

Dans l'Ontario que nous envisageons :

- Des personnes de tout âge et de tous les milieux valorisent les arts, y tiennent et s'y investissent.
- Le secteur des arts fait preuve de résilience et de vitalité.
- Le travail des artistes et des organismes artistiques de l'Ontario est reconnu à l'échelle locale, nationale et internationale.
- Les arts reflètent la diversité du vécu de la population et des communautés de l'Ontario tout entier.

Convictions

Nous sommes convaincus que :

- Les arts sont essentiels pour la qualité de vie, l'identité culturelle, le bien-être social et la prospérité économique de l'Ontario.
- L'accès aux arts agrmente la vie, favorise aussi bien la créativité que l'innovation et renforce les communautés.
- Des œuvres artistiques méritoires sont créées par des artistes de toutes les communautés, de toutes les régions et de tous les horizons culturels.

Valeurs

Notre travail se fonde sur les valeurs suivantes :

- Leadership et réactivité aux besoins d'évolution du milieu artistique et du public.
- Transparence et obligation de rendre compte au milieu artistique, au gouvernement et au public.
- Équité et accessibilité.
- Intégrité, impartialité et professionnalisme.

Groupes prioritaires

Le CAO garantit l'accès équitable à ses programmes à **tous les Ontariens**, et plus particulièrement aux groupes prioritaires suivants :

- les artistes autochtones
- les artistes et les organismes artistiques situés dans les différentes régions de l'Ontario
- les artistes de la diversité culturelle*
- les artistes sourds** et les artistes handicapés
- les artistes francophones
- les artistes de la nouvelle génération (les 18-30 ans)

Certains de ces groupes prioritaires ont, au Canada, des antécédents, une identité et un statut particuliers, d'autres se sont heurtés à des obstacles historiques ou systémiques, d'autres encore reflètent le mandat provincial du CAO, et tous sont essentiels pour l'avenir du secteur des arts.

Le CAO se rend compte que d'autres groupes de la population de l'Ontario se heurtent également à des obstacles, mais estime néanmoins que les groupes prioritaires indiqués ci-dessus sont ceux sur lesquels il convient de se concentrer pour le moment.

* Le terme *artistes de la diversité culturelle* adopté par le CAO se fonde sur la définition de *minorités visibles* formulée par le gouvernement du Canada : « personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ».

** À la différence d'*artistes handicapés*, le terme *artistes sourds* utilisé par le CAO se fonde sur la définition de *culturellement sourds* formulée par la Société canadienne de l'ouïe : « individus qui s'identifient à la langue et à la culture, et participent à la société des personnes sourdes ».

Volets et objectifs

Les objectifs du plan reflètent les deux volets du mandat du CAO : servir à la fois le milieu artistique et le public.

VOLET 1 :

Favoriser la création, la production et la présentation d'œuvres artistiques

Objectif 1 : Investir dans les artistes et les organismes artistiques dynamiques de l'Ontario

Objectif 2 : Renforcer les compétences et partager le savoir

VOLET 2 :

Favoriser la participation aux arts et l'appréciation des arts

Objectif 3 : Appuyer la participation du public aux arts

Objectif 4 : Sensibiliser davantage le public à la valeur des arts



Yanna McIntosh (au centre) dans le rôle de Cléopâtre, avec (à partir de la gauche) Sophia Walker, Antoine Yared et E. B. Smith, dans *Antony and Cleopatra*, pièce de William Shakespeare produite par le festival Stratford au théâtre Tom Patterson. (Photo : David Hou)

Objectif 1 : Investir dans les artistes et les organismes artistiques dynamiques de l'Ontario

La responsabilité sous-jacente du mandat confié au CAO en tant que bailleur de fonds publics pour les artistes et les organismes artistiques consiste à assurer à long terme la viabilité – et la vitalité – du secteur des arts de l'Ontario. Cela implique entre autres qu'il faut reconnaître aussi bien la nature variée et changeante du secteur des arts que la nécessité, pour les fonds octroyés par le CAO, de refléter et de soutenir cette évolution. Le CAO doit par conséquent trouver un équilibre entre les besoins nombreux et variés du secteur des arts afin d'être en mesure de contribuer à son dynamisme, à sa prospérité et à sa viabilité. Pour atteindre cet objectif, le CAO a identifié des stratégies visant à appuyer les artistes et les organismes artistiques existants qui continuent à être des contributeurs actifs et dynamiques tout en encadrant les artistes et les organismes artistiques émergents et en subventionnant de nouvelles modalités de travail, de création, de production et de présentation dans le domaine des arts.

Stratégies

- Veiller à ce que l'octroi des fonds du CAO reflète la situation actuelle et évolutive du secteur des arts professionnels et de la société de l'Ontario.
- Assurer un accès juste et équitable aux programmes et aux processus de subvention du CAO, en accordant une attention particulière aux groupes désignés comme prioritaires.
- Réaffecter des fonds pour assurer l'équilibre entre l'activité artistique existante et l'activité artistique émergente afin de promouvoir à la fois la stabilité et le renouveau.
- Soutenir aussi bien de nouvelles modalités de création et de travail que de nouveaux modèles organisationnels.
- Aider les artistes et les organismes artistiques à présenter leurs œuvres à l'échelle locale, nationale et internationale.
- Dans les programmes de subventions de fonctionnement, accorder la priorité aux organismes artistiques les plus dynamiques.

Objectif 2 : Renforcer les compétences et partager le savoir

Le renforcement des compétences, le renforcement des capacités et le partage du savoir parmi les artistes et les organismes artistiques de l'Ontario contribuera à répondre à la vision qu'a le CAO d'un secteur des arts résilient et dynamique. Ceci prend de plus en plus d'importance dans le contexte actuel d'évolution rapide, de problèmes concurrents et de nouvelles possibilités, y compris les nouvelles technologies et les nouvelles méthodes de travail. Les consultations communautaires entreprises dans le cadre de l'élaboration du présent plan stratégique ont confirmé les besoins du secteur en matière de perfectionnement professionnel, de renforcement des capacités et de resserrement des liens entre les artistes et les organismes artistiques. Pour atteindre cet objectif, le CAO a identifié des stratégies venant réaffirmer sa capacité à répondre à ces besoins ainsi que son rôle de fédérateur qui donne au milieu des arts l'occasion de se réunir pour partager ses connaissances, créer des relations et favoriser la collaboration.

Stratégies

- Assurer des possibilités de perfectionnement aux artistes et autres professionnels des arts.
- Accroître les capacités des organismes artistiques, particulièrement celles des organismes nouveaux et émergents.
- Promouvoir le rapprochement, les liens et la collaboration au sein du milieu artistique.



Albatross Omnibus, une installation de l'artiste Derek Sullivan exposée au Power Plant, à Toronto. (Photo : Toni Hafkenscheid)

Objectif 3 : Appuyer la participation du public aux arts

La qualité de vie de l'Ontario s'enrichit par des expériences artistiques facilement accessibles, variées et de qualité. Les avantages sociétaux des arts sont d'autant plus importants qu'un plus grand nombre de personnes y participent directement. Pour réaliser cet objectif, les artistes et les organismes artistiques doivent développer et approfondir davantage leurs relations avec leur public en ayant recours à des moyens novateurs – particulièrement au vu de l'évolution démographique (le vieillissement de la population et la diversité culturelle croissante, par exemple) et des nouveaux moyens qu'utilisent les gens, surtout les jeunes, pour s'impliquer dans les arts. L'éducation artistique pour les apprenants de tout âge joue également un rôle important pour favoriser cette participation. Pour atteindre cet objectif, le CAO a identifié des stratégies visant à rapprocher les gens du vécu artistique, élargir les auditoires et faciliter la participation du public aux arts.

Stratégies

- Favoriser dans la province entière les occasions qui permettent au public de faire l'expérience des arts.
- Appuyer les activités qui permettent d'accroître, d'élargir et de diversifier la participation aux arts et les auditoires des arts, visiteurs, spectateurs, auditeurs et lecteurs compris.
- Encourager les organismes artistiques à inclure dans leur conseil d'administration, leur personnel et leur corps de bénévoles des personnes appartenant aux groupes prioritaires identifiés par le CAO.
- Faciliter l'éducation et l'apprentissage artistique pour des personnes de tout âge.



Ils sont deux à travailler sur une peinture pendant la vente-débaras ("Hottest Yard Sale Under the Sun") qui se tient chaque année à Owen Sound sous les auspices de la Commission de la zone d'amélioration du centre-ville en partenariat avec la Tom Thomson Art Gallery. (Photo : Kim Skene)

Objectif 4 : Sensibiliser davantage le public à la valeur des arts

L'intérêt public qui découle de l'aide apportée au secteur des arts de l'Ontario est un aspect fondamental du mandat du CAO en tant qu'organisme du gouvernement provincial. Dans le contexte complexe et changeant d'aujourd'hui, cependant, la valeur des arts pour la société passe souvent inaperçue. Il est nécessaire de souligner l'importante contribution du secteur des arts dynamique de l'Ontario en termes d'impact intrinsèque, de qualité de vie, de croissance économique, de source de tourisme et d'investissement, de cohésion sociale et d'esprit communautaire. Il est également nécessaire de sensibiliser davantage les Ontariens à la vaste gamme d'activités artistiques dont ils bénéficient grâce aux fonds publics. Le rôle de chef de file que tient le CAO en matière de sensibilisation du public à la valeur des arts a été renforcé et confirmé lors des consultations communautaires entreprises dans le cadre de l'élaboration de ce plan stratégique. Pour atteindre cet objectif, le CAO a identifié des stratégies visant à promouvoir la richesse de l'identité artistique de l'Ontario, documenter la valeur des arts et démontrer la portée et les retombées du financement public des arts.

Stratégies

- Promouvoir l'identité de l'Ontario par l'entremise des arts.
- Recueillir et diffuser des anecdotes sur la diversité des artistes et de leurs œuvres.
- Recueillir, analyser et diffuser des recherches sur la façon dont les arts ont contribué à l'Ontario.
- Démontrer aux Ontariens les avantages décisifs du financement public des arts.



La comédienne et acrobate Andree Rainville, dans la présentation en laboratoire du spectacle *État vertical*, de Créations in Vivo.
(Photo : Stéphane Guertin)

Contexte

Avec ses 13 millions d'habitants, l'Ontario est la province la plus peuplée et la plus culturellement diversifiée du Canada. Elle abrite aussi des communautés francophones et autochtones pleines de vitalité. La moitié des personnes ayant immigré au Canada vivent en Ontario. Les Ontariens comptent plus de 200 origines ethniques, et 3,3 millions d'entre eux se sont identifiés comme appartenant à la diversité culturelle*. Ce chiffre représente un quart de la population ontarienne et plus de la moitié des personnes de la diversité culturelle du Canada. Plus de 300 000 Autochtones vivent en Ontario – la plus grande population autochtone du Canada – et la majorité d'entre eux vivent en milieu urbain. La population francophone de l'Ontario est la deuxième en importance en Amérique du Nord, et plus de la moitié des francophones canadiens hors Québec vivent en Ontario. Il y a 2 millions des Ontariens de la « nouvelle génération » (les 18-30 ans). Et 15 % d'Ontariens – 1,7 million de personnes – vivent avec un handicap.

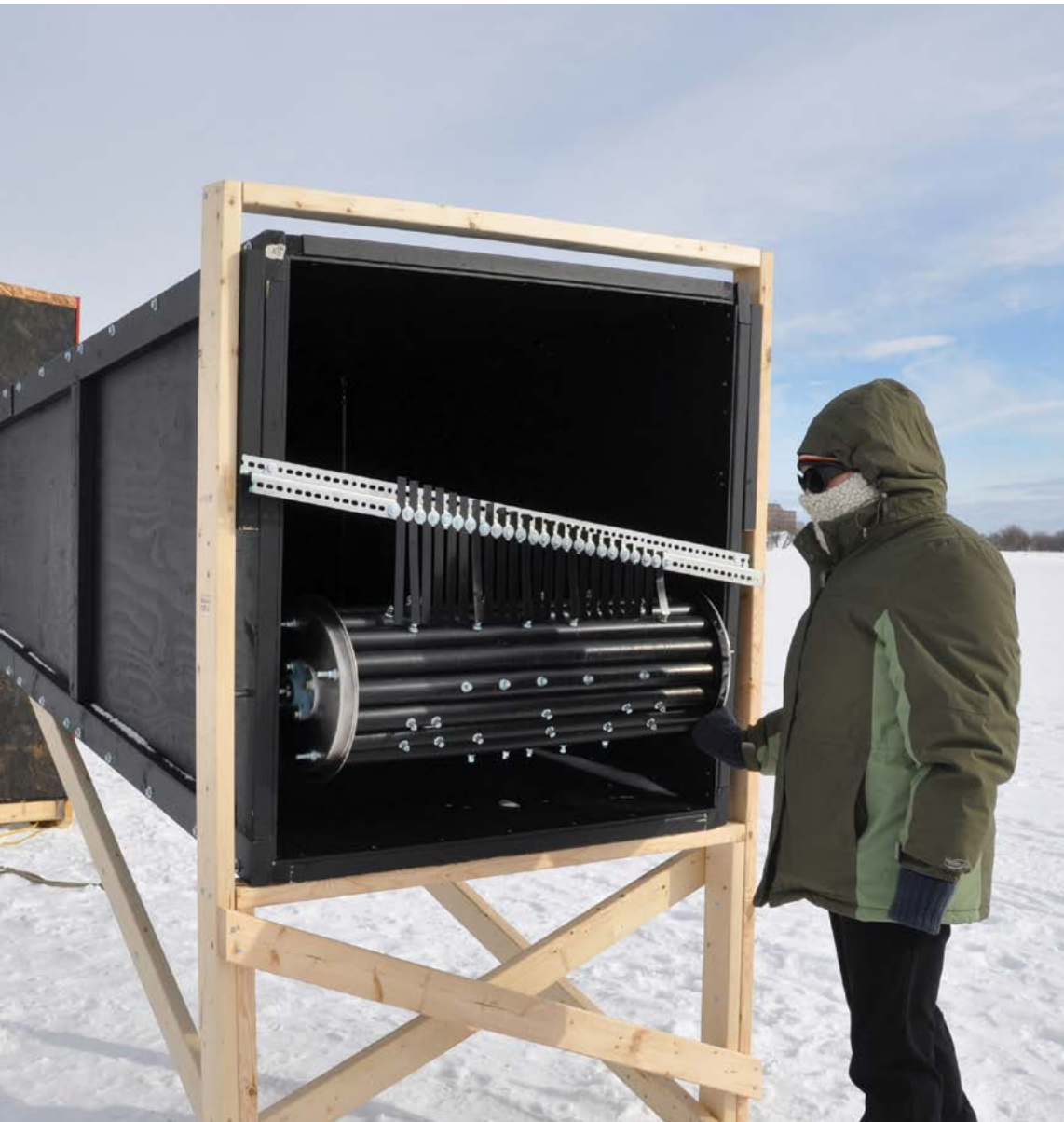
Les artistes et les organismes artistiques de l'Ontario sont établis dans de grandes et petites villes de la province. Leur contribution à la qualité de vie de leur collectivité et de l'Ontario tout entier, ainsi qu'à l'échelle nationale et internationale, est inestimable. Le secteur culturel de l'Ontario, qui compte plus de 58 000 artistes professionnels, a des retombées économiques considérables et apporte 22 milliards de dollars au PIB de la province.

L'analyse de l'écosystème artistique commandée dans le cadre de la démarche de planification stratégique du CAO a identifié trois grands facteurs qui influencent les arts en Ontario : les changements démographiques, l'incertitude économique et l'évolution technologique. Ces enjeux et d'autres tendances propres au secteur ont des répercussions sur la création, la production, la diffusion et la promotion des œuvres d'art, ainsi que sur les modes de participation et d'engagement du public. (L'analyse de l'écosystème artistique se trouve sur le site web du CAO, dans la section « Plan stratégique ».)

* Le terme *personnes de la diversité culturelle* se fonde sur la définition de *minorités visibles* formulée par le gouvernement du Canada : « personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ».



Séance de lecture de l'écrivain canadien Kenneth Oppel lors du festival Telling Tales qui s'est tenu au Westfield Heritage Village, à Rockton. (Photo : Tim Bermingham)



Sound Booth, sculpture sonore interactive de Barry Prophet installée sur un lac Nipissing gelé et présentée dans le cadre des Folies de glace par la galerie W.K.P. Kennedy de North Bay. (Photo : Barry Prophet)

CONTEXTE

L'infrastructure des arts de l'Ontario a été édiflée au cours des 50 dernières années par les artistes et les organismes artistiques qui constituent aujourd'hui la pierre angulaire d'un milieu artistique de plus en plus diversifié. Les artistes de l'Ontario font flotter l'étendard du Canada dans le monde entier et mettent en lumière l'activité artistique issue du terroir ontarien. Les organismes artistiques de l'Ontario – et les artistes de talent qui travaillent avec eux – créent, produisent et présentent des œuvres d'art de qualité pour le plus grand bien du public. De nombreux organismes ont complètement intégré l'éducation artistique dans leurs activités et ont familiarisé les jeunes avec la puissance transformatrice des arts. Certains jeunes – inspirés par leur expérience de l'éducation artistique, par la dynamique du brassage de cultures et de langues dans la province et par l'évolution continue des possibilités technologiques – se dirigent vers la création de formes et de pratiques artistiques nouvelles et fascinantes. D'autres deviennent des participants, des sympathisants, des bénévoles et des promoteurs des arts dévoués.

Le flot humain ininterrompu en provenance d'autres régions du Canada et d'autres pays apporte une bouffée d'air frais et une énergie renouvelée aux arts dans la province. Ces influences viennent stimuler une scène artistique déjà passablement animée, et les cultures du monde modèlent toute la gamme des formes artistiques, du hip hop à l'opéra, du bhangra au ballet, en passant par le klezmer et le kathak, la samba, la salsa, la poésie dub, le tabla, l'animation, les travaux de perles et de piquants de porc-épic autochtones – pour n'en nommer que quelques-unes. Les formes et activités artistiques qui commencent à poindre ont de fortes chances de réaliser leur potentiel d'épanouissement grâce aux programmes existants ou nouveaux que le CAO met à leur disposition.

Une forte croissance artistique se manifeste depuis quelques décennies dans les communautés autochtones. Les formes artistiques autochtones, à la fois traditionnelles et contemporaines, sont de plus en plus reconnues et appréciées, tout comme l'est la contribution extraordinaire des artistes autochtones à notre paysage culturel. Ceci malgré les graves problèmes sociaux et économiques que la colonisation a historiquement légués aux Premières Nations. Les traditions de création artistique sont tissées dans la trame même des sociétés autochtones et reflètent la diversité considérable qui règne parmi elles.

La population francophone de l'Ontario est culturellement diversifiée et comprend des ressortissants de tous les pays de la francophonie. Pour de nombreux francophones, les arts constituent un lien essentiel entre langue et identité culturelle, et les artistes francophones de l'Ontario sont extrêmement appréciés dans leur milieu.

CONTEXTE

Étant donné que les particuliers et les collectivités francophones sont dispersés sur tout le territoire ontarien, la collecte de fonds et le développement de l'auditoire présentent toujours de grandes difficultés pour les artistes et les organismes artistiques francophones.

Les caractéristiques régionales de l'Ontario peuvent exercer de fortes influences sur les artistes. Certains artistes du Nord, par exemple, sont très attachés à leur terroir, ce qui se reflète souvent dans l'esthétique de leurs œuvres. Parallèlement, les artistes et les organismes artistiques du Nord doivent surmonter des difficultés qui leur sont propres : équipement, matériel et déplacements plus chers, accès plus limité aux sources de revenus non gouvernementales, possibilités de perfectionnement professionnel plus limitées.

Le CAO reconnaît que les artistes sourds et les artistes handicapés ont chacun leur parcours distinct et leur propre contribution à offrir, mais se heurtent toutefois à des obstacles et à des difficultés. Nous avons pu le constater pendant les séances des groupes de discussion pour notre plan d'équité et notre plan d'accessibilité, comme lors de la rencontre *Pleins feux : Artistes ontariens sourds ou handicapés* qui s'est tenue en juin 2011. En réaction à la présence et au travail des artistes sourds et des artistes handicapés, le CAO leur assure un plus grand accès et les désigne comme priorité stratégique. La possibilité de se prévaloir d'une aide et de services qui tiennent compte des besoins individuels et sont dispensés dans le respect de la dignité fait partie des exigences élémentaires de l'accessibilité. Les initiatives du CAO dans ce domaine concordent avec l'objectif du gouvernement de l'Ontario, qui vise à rendre la province entièrement accessible d'ici à 2025.

Les artistes qui se sont sentis exclus ou marginalisés par des barrières systémiques et des disparités régionales ont parfois besoin d'un coup de pouce pour créer des liens avec d'autres artistes, atteindre leurs auditoires et s'assurer que les bailleurs de fonds publics reconnaissent leurs formes et pratiques artistiques.

Au cours des dix dernières années, le CAO a entrepris des activités d'information pour améliorer l'accès à ses services et sensibiliser davantage les artistes des différentes régions et des différents milieux culturels à ses programmes. Les jurys et les comités d'évaluation du CAO reflètent la diversité culturelle et régionale de la province afin de garantir que les décisions se prennent dans une perspective globale. Le CAO a aussi élargi sa liste de groupes prioritaires pour que la prestation de ses programmes et services soit facilement accessible à tous les Ontariens.



À partir de la gauche : Robert Chartier, Renata Soutter et Phil Charbonneau, dans *Cycle 8*, pièce de Propeller Dance chorégraphiée par Renata Soutter et exécutée au théâtre Richcraft à Ottawa. (Photo : Keane Shore)

Démarche de planification stratégique

La démarche qui a conduit à l'élaboration de ce plan stratégique a débuté au printemps 2013 par une analyse de l'écosystème artistique axée sur les tendances et les enjeux actuels et futurs du secteur des arts de l'Ontario.

Un sondage en ligne approfondi lancé en juin 2013 constituait l'élément principal de la consultation des parties prenantes externes. Il a été conçu pour donner à un grand nombre d'intervenants la possibilité de commenter une foule de sujets que le personnel et le conseil d'administration du CAO considéraient pertinents pour la planification stratégique du CAO. Le sondage a traité entre autres des sujets suivants : les principaux besoins et enjeux du secteur des arts, les besoins et enjeux auxquels le CAO doit s'intéresser, le rôle du CAO, les priorités sur lesquelles le CAO doit axer ses activités, la valeur des arts pour la population et les objectifs du CAO pour les quelques années à venir. Un lien vers le sondage en ligne a été envoyé aux plus de 28 000 personnes qui reçoivent régulièrement le bulletin du CAO – artistes, organismes qui reçoivent des subventions de fonctionnement du CAO, autres bailleurs de fonds et parties prenantes dans le domaine des arts. Le courriel invitait les destinataires à transmettre le lien à des personnes de leurs réseaux qui sont rattachées au secteur des arts en Ontario. De plus, le lien a été envoyé sur le compte Twitter et affiché sur le site web du CAO. Une version vidéo du courriel a été préparée en ASL (American Sign Language). En tout, 1 858 personnes ont répondu au sondage, ce qui a produit un total de 1 460 réponses complètes au questionnaire.

La collecte de données s'est terminée le 12 juillet 2013 par une journée de discussion à laquelle ont pris part 50 personnes (jurés ou conseillers du CAO ayant siégé aux comités d'évaluation des 18 mois précédents et/ou personnes ayant participé aux groupes de discussion du plan d'équité du CAO) pour approfondir les principaux thèmes qui se sont dégagés du sondage. Les participants représentaient un vaste éventail de la diversité sous ses différentes formes : disciplines/pratiques artistiques, hommes/femmes, âge, langue, personnes handicapées et groupes désignés à l'époque comme prioritaires par le CAO (Autochtones, francophones, diversité culturelle, nouvelle génération, régions).

Les résultats de l'analyse de l'écosystème artistique, du sondage et de la journée de discussion se trouvent sur le site web du CAO dans le document intitulé *Synthèse des consultations*.

Éclairés par ces consultations, les membres du conseil d'administration et le personnel du CAO ont participé au cours de l'automne et de l'hiver 2013-2014 à plusieurs séances dirigées qui ont abouti à l'élaboration du plan stratégique.

Le CAO a travaillé avec différents consultants pendant la démarche de planification stratégique. L'analyse de l'écosystème artistique a été réalisée par Robyn Jeffrey Writing & Editing Services. Les consultations internes et externes qui se sont tenues au printemps et en été 2013 étaient animées par Monarch Park Group Inc. L'équipe de Consulting Matrix et Ginder Consulting a aidé le personnel et le conseil d'administration du CAO à élaborer le plan stratégique pendant l'automne et l'hiver 2013-2014.

Vu le nombre de personnes qui ont pris le temps de répondre au sondage en ligne ou de participer à la journée de discussion, il est clair que les Ontariens attachent beaucoup d'importance aux arts et au CAO. Les participants au sondage et aux groupes de discussion – un ensemble varié d'artistes, d'organismes artistiques et d'autres intervenants des quatre coins de la province – ont exprimé sans détour ce qu'ils pensaient des initiatives que le CAO pourrait envisager d'aborder ou d'accomplir au cours des six prochaines années. Leurs opinions, réponses et idées réfléchies constituaient une mine de renseignements qui a contribué à façonner le nouveau plan stratégique du CAO. Nous leur en sommes profondément reconnaissants.

Pour être en mesure de réaliser les objectifs fixés dans ce plan stratégique, le CAO se doit de suivre l'évolution technologique, ce qui implique une infrastructure et des systèmes internes de pointe.

Plan d'équité du Conseil des arts de l'Ontario

Vision

Nous tenons en grande estime les artistes de l'Ontario, qui contribuent à façonner la société dynamique et plurielle dans laquelle nous vivons et expriment la richesse de nos vécus, histoires et cultures. À titre d'organisme public, de subventionneur et d'employeur, le CAO s'engage donc à promouvoir les arts dans toute leur diversité, en apportant aux artistes, aux pratiques artistiques, aux milieux artistiques et à son propre personnel un soutien caractérisé par l'inclusion.

Valeurs

Leadership : Le CAO intègrera les principes d'équité dans ses politiques, pratiques, programmes, partenariats et services. Il continuera à tenir compte des barrières systémiques et des obstacles historiques. Il mettra aussi au point des plans d'équité annuels et les dotera des ressources adéquates dans le contexte du plan stratégique actuel.

Inclusivité : Le CAO favorisera un environnement accueillant et sans barrières. Il établira des relations avec des communautés qui jusque-là n'avaient pas de liens avec le CAO.

Réactivité : Les programmes et services du CAO répondront aux différents besoins des artistes et des organismes artistiques de la province entière dans toute leur diversité.

Diversité : Le conseil d'administration, le personnel, les candidats et les évaluateurs du CAO reflèteront la diversité de la population définie par le *Code des droits de la personne* de l'Ontario et l'article 35 (2) de la *Loi constitutionnelle de 1982*.

Objectifs

En matière d'équité, le CAO s'est fixé les objectifs suivants, qu'il compte réaliser au cours du temps et en fonction de ses ressources :

1. Assurer aux artistes et aux organismes artistiques – particulièrement ceux qui continuent de se heurter à des barrières systémiques et à des obstacles historiques – un accès juste et équitable aux subventions, services et partenariats du CAO.
2. Favoriser la diversité au sein du personnel, du conseil d'administration, des comités de recrutement, des comités d'évaluation par les pairs et des fournisseurs du CAO.
3. Veiller à ce que les moyens de communication du CAO soient accessibles aux Ontariens dans toute leur diversité et les reflètent.
4. Aider les artistes et les organismes artistiques de la diversité culturelle qui continuent de se heurter à des barrières systémiques à développer leur capacité à atteindre leurs buts et à renforcer leurs chances de réussite.
5. Respecter ou dépasser les exigences de toutes les lois touchant l'équité et les droits de la personne.
6. Renforcer la culture de travail au CAO en appliquant les principes de l'équité et de la diversité dans les communications internes et en faisant participer le personnel aux prises de décisions.
7. Améliorer sans cesse la connaissance des pratiques efficaces en matière d'équité et de diversité pour favoriser le rendement du CAO sur le plan individuel et organisationnel.
8. Affecter les ressources humaines et financières adéquates pour atteindre les objectifs d'équité et de diversité.
9. Suivre, mesurer et rendre compte régulièrement des progrès accomplis par le CAO dans la réalisation de sa vision de l'équité et de la diversité.

Conseil des arts de l'Ontario
416-961-1660
Sans frais en Ontario 1-800-387-0058
info@arts.on.ca www.arts.on.ca



Traduction : Tsipora Lior
Conception graphique : Ledden Design iT
ISBN 978-1-4606-4569-7 (Imprimé)
ISBN 978-1-4606-4570-3 (PDF)
Copyright © 2014 Conseil des arts de l'Ontario



Impression :
Warren's Waterless Printing Inc.

Carman Chu et Justin Lui, du collectif Little Pear Garden, sur la scène Redpath du centre Harbourfront dans le cadre du festival Fortune Cooking. (Photo : Victor Tan)